

Service émetteur : Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département santé-environnement

Date : Rennes, le 29 juillet 2020

REDON

(0044)

Type	Code	Nom	Prélevé le : lundi 20 juillet 2020 à 09h49
Prélèvement	03500148425		par : JEAN CHARLES BOUYER
Installation	TTP 000219	STATION DU PARADET	Type visite : AU
Point de surveillance	P 0000001110T2	STATION DU PARADET	Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL
Localisation exacte	STATION ROBINET EAU TRAITEE SUR EVIER		

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	23,9 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,5 unité pH			6,50	9,00

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501
(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

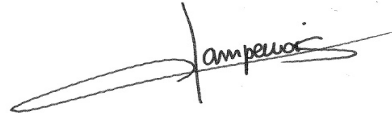
Type d'analyse : TOXT (Code SISE : 00154455) Dossier : 20.3158.1	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Anatoxine A dissoute	<0,10 µg/L		1,00		
Cylindrospermopsine dissoute	<0,20 µg/L		1,00		
Microcystine-LR totale	<0,10 µg/L		1,00		
Microcystine-RR totale	<0,10 µg/L		1,00		
Microcystine-YR totale	<0,10 µg/L		1,00		
Saxitoxine dissoute	<2,0 µg/L		1,00		
Somme des microcystines analysées	<SEUIL µg/L		1,00		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.
(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00148425)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur. Les analyses réalisées sur l'eau traitée ne mettent pas en évidence de traces de toxines algales (microcystines).

**Pour le DGARS, et par délégation
l'Ingénieur général du génie sanitaire**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Champenois', written over a horizontal line.

Benoît CHAMPENOIS